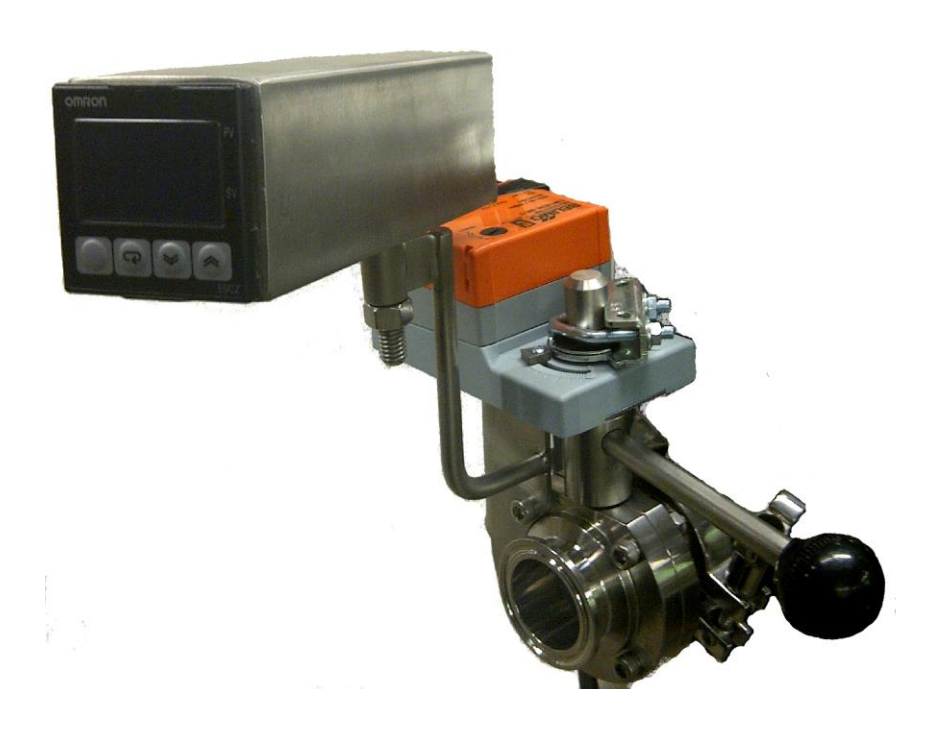


MANUEL DE L'USAGER



THERMORÉGULATEURS CDL

Les Équipements d'Érablière CDL inc.

Merci d’avoir choisi un thermorégulateur CDL. Nos 40 années d’expérience au service des acériculteurs garantis que vous avez acquis un équipement performant et de qualité. Avant d’installer et utiliser votre équipement, assurez-vous de bien comprendre toutes les instructions de ce manuel. De plus, s’il y a le moindre problème à la réception de votre équipement, contactez immédiatement CDL ou votre représentant local.

TROUVER L’INFORMATION

Inscrire ces détails pour référence future

Marque:________________________________

Date d’achat : ________________________________

Numéro de modèle : ________________________________

Numéro de série : ________________________________

Position du numéro de série

Le numéro de série est situé sous le contrôleur



TABLE DES MATIÈRES

SÉCURITÉ

Opérer votre valve thermomodulante avec précaution. Elle fonctionne avec du courant 120 volts. Ne pas ouvrir la boîte de contrôle ou le moteur. S'ils ont besoin de service, contacter votre représentant local ou CDL. Ne jamais introduire un objet ou un doigt dans la valve papillon. La valve est en contact avec du sirop d'érable très chaud, donc, elle deviendra très chaude. Toujours porter des gants à l'épreuve de la chaleur quand vous travaillez avec du sirop d'érable chaud.

INSTALLATION



Installer la valve papillon sur la sortie de la panne à sirop en utilisant un clip en acier inoxydable tel qu'illustré à droite.

Dépendamment du côté où vous couler, il est possible que vous ayez à modifier la position du bras de la valve. Desserrer les 2 boulons d'ajustement et tourner le bras de la valve afin que la valve soit fermée et que le bras soit libre de tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



Desserrer ces 2 écrous

-
-
-
-

Installer le moteur Belimo sur la valve en le glissant sur la tige de la valve papillon et que le guide entre dans la fente du moteur.



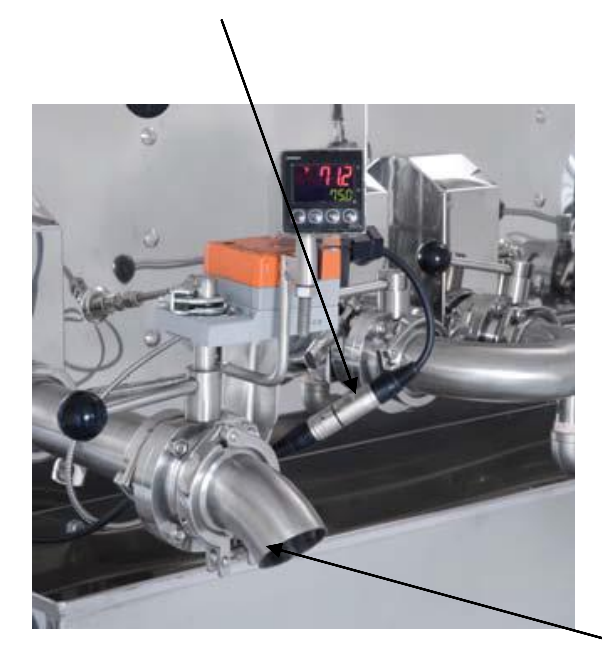


Insérer la tige du contrôleur dans le tube du support



Il est possible de visser un écrou au de la tige, mais ça rend plus difficile l'enlèvement du contrôleur

- Connecter le contrôleur au moteur



- Il est recommandé d'installer au bout de la valve papillon, un coude. Il permet d'obtenir une sortie du sirop plus concentré et ça évite de faire des dégâts.

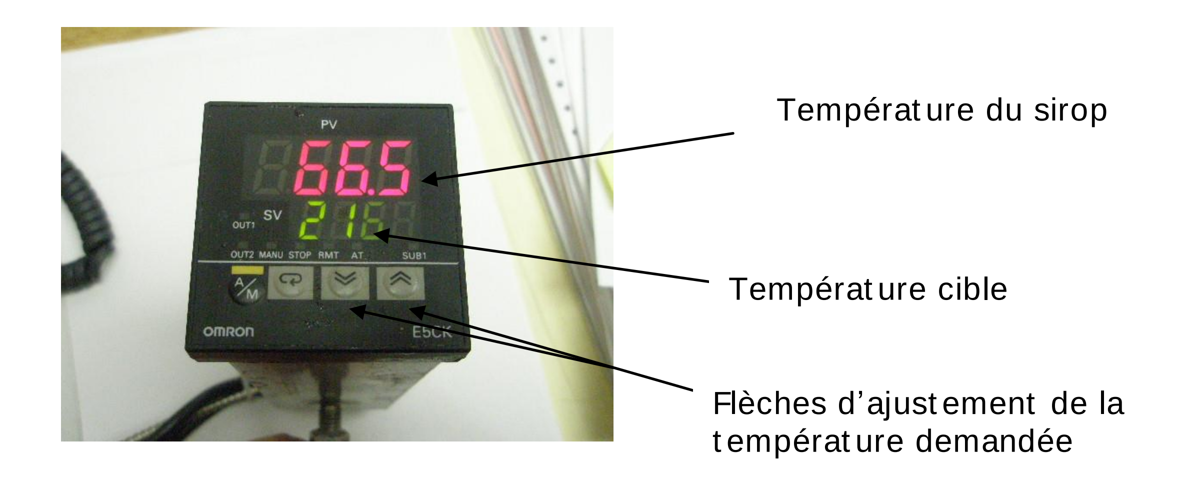
- Installer la sonde de température dans la panne (il est suggéré d'utiliser un support de sonde CDL)
- La position de la sonde va varier avec la dimension de l'évaporateur. Elle doit être installée à 1/4" du fond de la panne à sirop.
  Assurez-vous que la sonde ne touche pas le fond de la panne. Cela va brûler la sonde.
- Brancher le courant sur la valve (120 volts)

Quand tout est installé, vérifier que la valve est bien fermée. Si elle ne l'est pas, fermée là manuellement.

Pour fermer la valve manuellement, presser sur le bouton noir sur le dessus du moteur Belimo, ce qui libère le mécanisme et tourner la poignée de la valve pour la fermer. Voir la photo ci-bas.



OPÉRATION DE LA VALVE



- Brancher le contrôleur
- S'assurer que tout est installé tel qu'indiqué dans la section précédente.
- Ajuster la température cible (Normallement 219^0F), en utilisant les 2 flèches d'ajustement.
- Cette température pourrait varier selon la pression atmosphérique. La bonne température est réellement la température d'ébullion de l'eau plus 7^0F
- Les 2 autres boutons du contrôleur ne sont pas utilisés.
- Quand le sirop atteint la température cible, la valve commencera à s'ouvrir. Plus la température sera élevée, plus la valve s'ouvrira.
- Toujours vérifier le taux de sucre (brix) du sirop qui est évacué à l'aide d'un densimètre afin de s'assurer que la densité du sirop est bonne. Ajuster la température du contrôleur si nécessaire.

ENTRETIEN

Le seul entretien requis est de gardé la valve et la sonde propre. Avec le temps elles se couvriront de pierre à sucre. Si la pierre couvre l'intérieur de la valve, elle ne pourra plus tourner librement et les engrenages du moteur vont se briser. Si la pierre recouvre la sonde, la lecture de température sera faussée. Nettoyer la valve en la séparant du moteur et du contrôleur et la tremper dans une solution d'acide (la même que vous utilisez pour les pannes). Faites de même avec le bout de la sonde de température. Se référer aux instructions du manufacturier d'acide pour connaître la concentration à utiliser. Si l'accumulation de pierre brise le moteur, ce problème ne sera pas garanti.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Le moteur et la valve ne tournent pas

Vérifier la prise électrique

La valve papillon est sale et empêche le système de fonctionner. Enlevez la valve et trempez-la dans une solution d'acide pour la nettoyer. Suivre les instructions du manufacturier d'acide pour déterminer la concentration.

Le moteur tourne, mais pas la valve.

Les engrenages du moteur sont usés. Remplacer le moteur.

Le moteur est mal assemblé sur la valve. Resserrer les écrous et vérifier l'assemblage en général. S'assurer qu'il est conforme aux instructions d'assemblage.

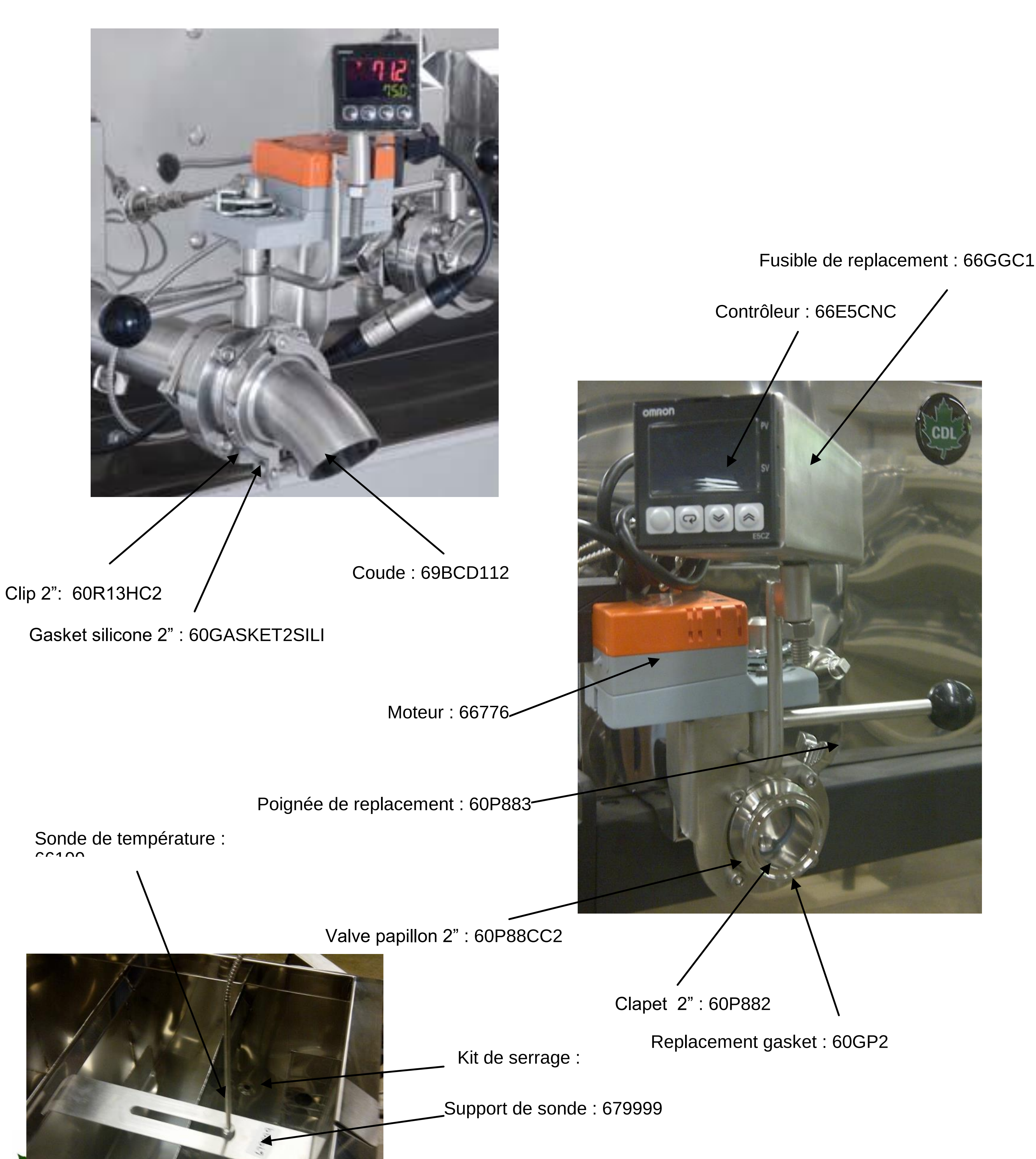
Quand le moteur tourne is essaie de fermer la valve encore plus fort. Débrancher la valve, appuyer sur le bouton noir du moteur et tourner la poignée de la valve 180 degrés.

Le sirop qui sort de la valve n'est pas à la bonne densité

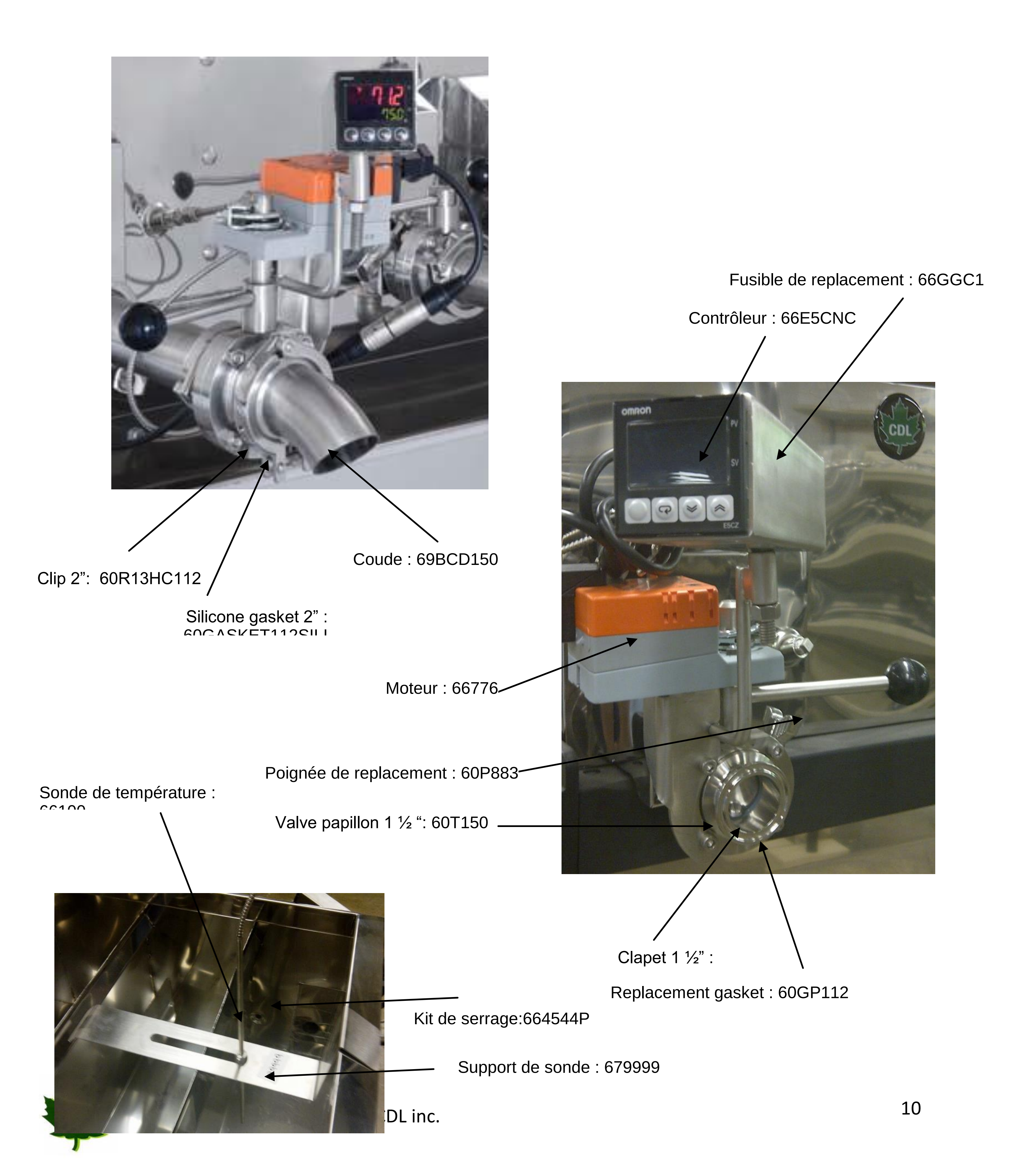
Vérifier à quelle température l'eau bout et réajuster la valeur cible sur le contrôleur.



PIÈCES : THERMORÉGULATEUR 2”



PIÈCES : THERMORÉGULATEUR 1 ½"



GARANTIE

Votre thermorégulateur est couvert par une garantie limitée de deux ans. Pendant deux ans, à partir de la date d'achat d'origine, Les Équipements d'Érablière CDL (CDL) répareront ou remplaceront les pièces de cet équipement qui présentent un défaut de matériau ou de fabrication, si cet équipement est installé, utilisé et entretenu selon les instructions fournies.

Exclusions

Cette garantie ne couvre pas ce qui suit :

1. Les produits dont le numéro de série d'origine a été enlevé, modifié ou n'est pas facilement lisible.
2. Les équipements qui ont changé de propriétaire ou qui se trouvent à l'extérieur de l'Amérique du Nord.
3. Si le moteur est brisé parce que la valve n'a pas été nettoyée adéquatement.
4. Si la sonde est brûlée parce qu'elle a touchée au fond de la panne à sirop.
5. Si la procédure de maintenance de CDL n'est pas respectée.
6. Les pertes de production dues à tout problème avec le thermorégulateur.
7. Les pertes de revenus causés par la qualité ou la densité du sirop.
8. Les appels de service qui ne concernent pas un mauvais fonctionnement, un défaut de fabrication ou un vice de matériau, ou pour les produits qui ne sont pas utilisés conformément aux instructions fournies.
9. Les appels de service pour vérifier l'installation de votre presse ou pour obtenir des instructions concernant l'utilisation de l'appareil.
10. Les appels de service après deux ans.
11. Les dommages causés par : des réparations faites par des techniciens non autorisés; l'utilisation de pièces autres que les pièces CDL d'origine ou l'utilisation de pièces qui n'ont pas été obtenues par l'entremise d'un technicien autorisé; ou les causes externes comme l'abus, la mauvaise utilisation, les accidents, les feux ou les catastrophes naturelles.
12. Les produits de consommation comme la poudre à filtrer.
13. Si le thermorégulateur a été endommagé par une utilisation abusive, négligence, des modifications faites par le client ou des problèmes électriques.
14. Des dommages causés par l'utilisation de produits qui ne sont pas destinés à être utilisés dans cet appareil ou par la mauvaise utilisation de produits de nettoyage.

Avertissement concernant les garanties implicites; limitations des recours

L'unique recours du client en vertu de cette garantie limitée est la réparation ou le remplacement du produit comme décrit précédemment. Les réclamations basées sur des garanties implicites, y compris les garanties implicites de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, sont limitées à deux ans ou à la période la plus courte permise par la loi, qui ne doit pas être inférieure à deux ans. Les Équipements d'Érablières CDL ne pourront être tenus responsables des dommages accessoires ou indirects ni des dommages matériels et implicites. Certains états et provinces ne permettent aucune restriction ou exemption sur les dommages accessoires ou indirects ni restriction sur les garanties implicites. Dans ce cas, ces restrictions ou exemptions pourraient ne pas être applicables. Cette garantie écrite vous donne des droits légaux précis. Selon l'état ou la province, il se peut que vous disposiez d'autres droits.

Si vous devez faire appel au service de réparation

Conservez votre reçu, votre bon de livraison ou toute autre preuve valide de paiement permettant d'établir la période de la garantie au cas où vous auriez besoin de faire appel au service de réparation. Si une réparation est effectuée, il est dans votre intérêt d'obtenir et de conserver tous les reçus. Le service auquel vous avez droit en vertu de cette garantie doit être obtenu en communiquant avec CDL aux adresses ou aux numéros de téléphone ci-dessous.

Le service pour votre évaporateur sera fait par CDL au Canada. Les caractéristiques et les spécifications décrites ou illustrées peuvent être modifiées sans préavis.

Les Équipements d'Érablière CDL
257 Route 279
St-Lazare, Québec, Canada
G0R 3J0
(418) 883-5158

CDL USA
3 Lemnah Drive
St. Albans, VT, 05478
(802) 527-0000

